L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 27 NOVEMBRE 1894.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

—BT—

Soutenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE,

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI Et SAINT PIERRE

L'ABEILLE,

Nouvelle-Orléans

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme âgé, bien recommandé, qui s'entend au jardinage, à soigner des chevaux, conduire une voiture ou à faire tout autre ouvrage, cherche occupation. Adresser L. P., cet office. 22 nov—7f

DEMANDES.

DEMANDE une femme blanche pour servir à table. S'adresser 2,701 rue Prytania. 23 nov—

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans :—Je certifie par le présent que le trentième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir :

Mme Chas M. Moore versus son mari. No 43,100—Div. C.

Sur la motion de Harold W. Newman, Esq., avocat de la plaignante, et sur la production de preuve valable de la demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut prononcé le 9 juillet 1894 soit confirmé et qu'il y a jugement en faveur de la plaignante Mme Elisabeth A. Springer, épouse de Charles M. Moore en séparation de biens, contre Charles M. Moore son époux, pour la somme de Deux Cent Sept 50/100 Dollars, avec reconnaissance de son privilège sur la loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et disant vaut la communauté d'acquêts et les gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente autorisée de conduire des affaires en son propre nom et pour son propre compte et de faire et accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mes signature et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-neuvième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt quatorze.

[Sceau] Signé : JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
22 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

W. G. Tebault vs New Orleans Printing Co.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS — No 26,401 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4 décembre 1894, à midi, aux Nos 37 à 41 rue Royale, entre Dauphine et Bienville, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1 desk, 4 chaises, 1 chaise à dessus en cuane, 1 chaise de bureau, un lot de nattes, 1 chaise de bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux. WM. MELZAR,
23 nov—23 29—déc 4 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans :—No 37,941—Division D.—Attendu que Henry B. Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans l'affaire succession de feu Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme, décédés; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
27nov—27 30 déc 6 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de M. L. Gibbon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans :—No 37,905—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
27 nov—27 30—déc. 6 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Margaret McCabe, Vve de William Carland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans :—No 43,232—Division D.—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans l'affaire succession de Margaret McCabe, veuve de William Carland, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
22 nov—22 25 30 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Thomas McDonough.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,844—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Kemp, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
21 nov—21 25 30 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Frédéricka Haisleiden, veuve de Gerhard H. Koester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,790—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elizabeth Meyer, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
18 nov—18 22 27 A. V. FLOTTE, Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

Conrad Wunderberg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,449.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Otto Knoop, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
27nov—27 30—déc 6 A. V. FLOTTE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans :—Ordre de Cour.—Le 13 juillet 1894, jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir :

Mme Estelle Sklenker versus David A. Sklenker, son mari—No 43,914.

Sur la motion de Messieurs Lazarus, Moore & Lisco, avocats de la plaignante, et sur la production de preuve valable de la demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut prononcé le 22 février 1894 soit confirmé, que la plaignante, Mme Estelle Sklenker, ait jugement contre le défendeur David A. Sklenker son époux, pour la somme de Deux Cents Sept 50/100 Dollars, avec reconnaissance de son privilège sur la loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et disant vaut la communauté d'acquêts et les gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente autorisée de conduire des affaires en son propre nom et pour son propre compte et de faire et accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis mes signature et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-neuvième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt quatorze.

[Sceau] ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
11 nov—11 21—déc 11.

Avis.

Excursion du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.00 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—oun 6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Elisabeth Byrne, veuve de Louis Palms.

Jeudi le 27 décembre 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à côté de la Banque Nationale d'Etat.

Charmante résidence à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Dauphine, avec une double voie de char électriques devant la porte.

Cottage dans le Deuxième District, No 220 rue Miro, (rapportant un bon loyer).

Résidence-cottage, No 591 (a deux numéro) rue Nord Claiborne près des Champs-Elysées, dans le Troisième District, louée à raison de $12 par mois, avec une double voie de chars urbains devant la porte.

Deux splendides terrains rue Cadiz, dans le Sixième District, avec bâtisse sur les terrains, et le cottage double avec deux étages dans le fond, Nos 627 et 629 (ancienne numérotage) rue Constance près de l'avenue de la Louisiane.

Loué à raison de $10 par mois par côté

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division H.—No 43,144.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division H de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 novembre 1894, adressé à M. L. Onorato, Encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, le MARDI, 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les nos Cadiz, Duperier, White et Esplanade, faisant ensemble 100 pieds de front sur la rue Cadiz, 100 pieds de front sur la rue Duperier, 100 pieds de front sur la rue White et 100 pieds de front sur la rue Esplanade, Lepage et Dupré et à une profondeur de 137 pieds 3 pouces sur la dite rue Dupré et une profondeur de 137 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne séparant du lot No 9, lequel a une profondeur de 148 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne séparant du lot No 8.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, située dans le Deuxième District de cette ville, étant l'ilot compris entre les rues Miro, Tonti, St-Philippe et Ursulines, étant une partie du lot désigné par le No 5 sur un plan dressé par Jules Hillen, ancien voyer, daté du 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire. La dite portion de terre mesure, en mesure anglaise, 16 pieds de face à la rue Miro, 17 pieds 2 pouces et 7 1/2 lignes de largeur dans le fond, 76 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui la sépare du lot No 4 et 71 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du fond qui la sépare de la balance du lot No 5; ladite portion de lot est située à 84 pieds 4 pouces de la rue St-Philippe et 100 pieds rapprochés de la rue St-Philippe du lot No 5.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, désignée par les rues Cadiz, Paquemine (ou Celleset) et Chestnut; les dites rues mesurant chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cadiz sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les dite lots sont désignés par les Nos 18 et 19.

5° Un ces trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Constance, Toledano, Magazine et l'Avenue de la Louisiane, désigné par la lettre A, sur un plan fait par S. G. de l'Isle architecte, daté du 2 mars 1891 et enregistré dans le bureau du shérif civil; la dite portion de terre se compose de tout le lot No 3 et partie du lot No 4 du dit plan; d'après le dit plan le dit lot 3 a une dimension de 110 pieds 8 pouces de front sur l'Avenue de la Louisiane et de la rue Constance et mesure 39 pieds 11 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions Un tiers comptant et le balance à un et deux ans de crédit; balance devant être garantie par hypothèque sur la propriété vendue à 7 pour cent d'intérêts avec les réclamations des notaires et hypothèques. Les acquéreurs doivent déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication pour tier les ventes et payer pour les actes de vente par devant James Fahey notaire. Les plans sont à la Bourse. Les personnes désirant faire l'inspection des lieux doivent se procurer des cartes d'admission de

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent.
621 rue Carondelet.

A côté de la Banque Nationale de Whitney.
27 nov—27 28—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie demeure à deux étages,

Ancien No 95 rue Locust louée à raison de $14 par mois, et le cottage double en bois de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1/2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois de chaque côté.

Jeudi, 27 décembre 1894, à midi.

Succession d'Enos T. Lane et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.—No 41 668.

EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, en date récemment, d'un jugement spécial rendu le 31 octobre 1894, et signé le 8 novembre 1894, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 27 DÉCEMBRE 1894, A MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTEURS, NUMEROS 629 et 631 RUE COMMUNE, à côté de la banque Nationale d'Etat, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la succession de Enos T. Lane :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro trois sur un plan fait par S. Herz et enregistré le 24 décembre 1888, annexé à un acte fait devant le notaire d'Henry De Ende, à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, en date du 23 février 1887. Le dit lot a une mesure trente un pieds neuf pouces et une ligne de face à la rue Locust sur cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant une galerie sur la ligne de côté, salle à manger, cuisine, d'une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour harnais, grenier à foin, écurie pour quatre chevaux, magasin à fourrage, chambre à repasser, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les voitures. Le tout loué à M. Gaspard Cuquet, locataire, à raison de $14 par mois, devant rapporter $16.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même lot et touchant au dit lot numéro Trois; le dit lot est désigné sur le numéro quatorze sur le même plan ci-dessus mentionné dans l'inventaire ci-dessus décrit; le dit lot numéro quatorze mesure trente un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, sept pouces sur une ligne, entre lignes parallèles.

Dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 14.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur Sixième District.

First Street German Presbyterian Church
—versus—
Bernhard Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry, insolvable

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,053.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, pour le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, titres, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Magnolia, St-Malo et Commune et la ligne de Bloomingdale, étant l'ilot désigné par le numéro vingt-cinq, sur le plan original de Bartheville, les dits lots se touchant et sont désignés par les numéros dix-neuf et vingt sur le plan original et mesurant chacun vingt-huit pieds, six pouces de face à la rue Magnolia, une profondeur de cent-quarante deux pieds, six pouces, entre lignes parallèles.

Dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 14.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix, améliorée, Dans le Deuxième District.

Succession de Jeremiah Higgins et de Maria Higgins, son épouse.

No 43,802—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins son épouse. Dossier No 43,802, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Dorgenois, et désigné comme lot No 158 de l'ilot No 6 sur un plan par Chas A. Ira Ames, en date du 17 avril 1857, et déposé en l'étude de J. Cavillier, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et de la ligne de côté le plus rapprochée de la rue Dorgenois sur 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Une moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilot, comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'ilot 6, étant la moitié de 41 pieds 8 pouces de face à la rue Rocheblave et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 406 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dès pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Mme L. M. Latapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Trois certaine lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Maurivaux, Madison, Dublin et Napoléon, désignés comme les lots 26, 27 et 28 de l'ilot 300; les dits lots se touchent et mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Maurivaux sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, par devant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins son épouse. Dossier No 43,802, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Dorgenois, et désigné comme lot No 158 de l'ilot No 6 sur un plan par Chas A. Ira Ames, en date du 17 avril 1857, et déposé en l'étude de J. Cavillier, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et de la ligne de côté le plus rapprochée de la rue Dorgenois sur 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Une moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilot, comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'ilot 6, étant la moitié de 41 pieds 8 pouces de face à la rue Rocheblave et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 406 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dès pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Jules Hillen.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins son épouse. Dossier No 43,802, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Dorgenois, et désigné comme lot No 158 de l'ilot No 6 sur un plan par Chas A. Ira Ames, en date du 17 avril 1857, et déposé en l'étude de J. Cavillier, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et de la ligne de côté le plus rapprochée de la rue Dorgenois sur 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Une moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilot, comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'ilot 6, étant la moitié de 41 pieds 8 pouces de face à la rue Rocheblave et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 406 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dès pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Mme L. M. Latapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Trois certaine lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Maurivaux, Madison, Dublin et Napoléon, désignés comme les lots 26, 27 et 28 de l'ilot 300; les dits lots se touchent et mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Maurivaux sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, par devant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2 Avenue Malpomène,

Entre les rues Locust et Magnolia.

Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, ve Margaret F. Kelly, mineure.

No 43,271—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 127 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan et de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, rendu le 6 octobre 1894, et signé le 10 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :

Le magnifique cottage double d'un bon rapport, Nos 421 et 421 1/2 avenue Malpomène, ayant salerie de l'cade, huit chambres, sa vente, citerne, cours de derrière, et corridors de côtés. Le lot est décrit comme suit : Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Malpomène, Magnolia, l'Hôtel de Locust, étant le tout, moins 21 pieds 9 pouces pris et retrait sur le fond d'un lot désigné par le No 13 d'après un plan de Barthélémy Lafitte, en date du 27 avril 1827, et 21 pieds 9 pouces de profondeur d'après un plan de Lafitte, en date du 17 mars 1837, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytanée et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 Pitt le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Eléonor, sur 120 pieds de profondeur. Lot No 5 Pitt mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et environ la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes de côtés et parallèles. Le tout en mesure américaine, et d'après un plan et certificat de voyer faits par George DeArmas, déposé voyer de la ville, en date du 24 novembre 1892, et annexés à un acte de correction et de rectification passé par devant E. B. Renen, notaire, le 28 mai jour de novembre 1892.

Les améliorations consistant en une résidence en briques à deux corps de logis, à deux étages et mansardes, contenant douze pièces, portant les numéros municipaux 229 et 230 rue Commune, retirée de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres en rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chambres dans les mansardes, cuves, hangar, gaz, water works, etc.

No 139 rue Bienville.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot connu sous le nom de Bienville, borné par les rues Bienville et Conti, mesurant trente pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

La dite résidence en améliorations consistant en une résidence en briques à trois étages contenant douze chambres, 139 rue Bienville, ayant en rez-de-chaussée deux salons avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à feu, corridor et galerie de face et de côté, salle à manger, cuisine, et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages recouverte en ardoises en communication avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une pièce, lieux d'aisance, etc., et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres et galerie, le tout en bon état et parfait état de propreté et de salubrité, ayant gaz, water works, cuves, jardin dans le fond, etc.

Le tout appartenant à la succession de feu Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins, son épouse.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Actes de vente par devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 nov—4 13 20 27—déc 2 3 4

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage entre les Héritiers.

F. Samuels vs A. Samuels et als.

No 42,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet.—MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entr. Camp et S. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de date du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sixième Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné pour la lettre A, d'après un plan de J. Y. D. Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face sur Félicité sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 4 pouces, puis huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité, puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, ou allée à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Mitié en plus comptant le reste à un an de crédit, reportant des intérêts à 8 pour cent, et garanti par hypothèque et privilège de vendeur portant intérêt de 7 pour cent par an payable de 3 en 3 mois, le tout moins un mois final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les quelques raisons doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres charges usuelles de garantie. 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente par devant Fred. Dumont, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 nov—11 16 25—déc 2 9 12

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix. Coin des rues Bienville et Dorgenois.

Succession de Mme Mary Kavouy.

No 43,857.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, en vertu St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District,